

La lettre du Maire

Rentrée
scolaire 2015
Un Projet Éducatif de
Territoire de qualité, pour et avec les enfants

LES RYTHMES SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

La mairie a mandaté la Ligue de l'enseignement pour réaliser un audit dont l'objectif est d'améliorer le fonctionnement du périscolaire, en concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et les agents municipaux.

Le bilan de l'audit fait état d'une satisfaction générale, les horaires étant réguliers et les journées de classe effectivement plus courtes, bien que des progrès doivent être réalisés pour améliorer les activités proposées lors des temps périscolaires.

En effet, au regard du nombre d'enfants présents de 15h30 à 16h30 et malgré un important recrutement d'animateurs, il en ressort que le personnel municipal n'est ni assez nombreux, ni suffisamment qualifié pour accompagner efficacement les enfants dans leurs leçons.

C'est pourquoi le comité de suivi du 19 mai dernier, composé de parents, d'enseignants et d'agents municipaux a adopté les mesures suivantes :

Horaires / organisation familiale

- Les horaires de classe restent inchangés.
- Les horaires du périscolaire du soir sont de 15h30 à 18h30.
- Les parents peuvent venir chercher leurs enfants de manière plus souple.

Accompagnement des apprentissages

- La ville n'organise plus l'étude car les animateurs ne sont pas formés pour accompagner les apprentissages des enfants. Les enseignants volontaires disposent du soutien scolaire, gratuit, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, un dispositif interne à l'Education nationale.
- La ville maintient les dispositifs de soutien en faveur des élèves les plus fragiles, dans le cadre de la Réussite Éducative (Structures socio éducatives, Coup de pouce).

Activités culturelles, sportives et de loisirs

- La ville met en place des projets pédagogiques périscolaires qui intègrent des « parcours de découverte », en particulier dans le domaine des arts, du sport et des langues.
- Ces parcours se prolongent au collège et au lycée, dans les classes à horaires aménagés « Danse et Théâtre ».

TSVP ↻

La lettre du Maire

Rentrée
scolaire 2015

Un Projet Éducatif de
Territoire de qualité, pour et avec les enfants

Tarifs

- Les tarifs des activités sont revus pour les rendre accessibles au plus grand nombre notamment pour les familles avec plusieurs enfants.

Suivi du projet éducatif de territoire

- Le comité de suivi continue de piloter et d'évaluer la mise en place de la réforme.
- La concertation avec les parents se poursuit autour de trois groupes de travail :
 - 1. Les tarifs des activités périscolaires
 - 2. L'élaboration des projets pédagogiques périscolaires
 - 3. L'évolution du projet pédagogique des structures socio éducatives

A partir du 1^{er} juillet et durant tout l'été 2015, le service Éducation / Enfance sera à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Bien cordialement

à Trappes-en-Yvelines, le 3 juin 2015

Guy Malandain

Maire de Trappes-en-Yvelines